

Montréal, le 13 octobre 2015

Lettre ouverte du président, Yves Francoeur

Que cherche Moreau ? Que veut Coderre ?

Le nouveau directeur du SPVM a du pain sur la planche en matière de relations de travail. En effet, à peine était-il arrivé qu'il se heurtait déjà au fait que le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, lançait une nouvelle phase de sa croisade contre les employés municipaux en présentant un pacte fiscal visant à casser les travailleurs. Après la loi 15 sur les retraites qui nie le droit à la libre négociation, le ministre s'attaque encore à ce droit constitutionnel en prétendant investir les maires de pouvoirs pouvant aller jusqu'à décréter les conditions de travail. On comprend enfin pourquoi il est impossible de négocier avec la Ville depuis un an ! Le maire Coderre attendait son marteau-piqueur législatif.

En effet, le régime de retraite des policiers de Montréal, non pas déficitaire mais bien excédentaire grâce à sa bonne gestion par les travailleurs, a farouchement été attaqué et ça ne passe pas comme une lettre à la poste. Surtout que des congés de cotisation de plus d'un demi-milliard de dollars ont bénéficié à la Ville grâce à son excellente gestion par les travailleurs. Il n'y avait aucun problème de viabilité et le but caché du gouvernement était de permettre une récupération rétroactive de rémunération globale. Il l'a fait en niant nos droits constitutionnels et nous estimons que les tribunaux donneront tort au gouvernement.

Mais ce n'était pas encore assez ! Avec le pacte fiscal, le gouvernement a choisi d'attaquer nos droits de nouveau, cette fois avec l'idée que les municipalités puissent récupérer dans les poches de leurs employés l'argent que Québec cesserait de leur verser. *Reprenez aux employés ce qu'on vous enlève!* a dit en substance le gouvernement aux maires. Ne connaissant pas la gêne, ce même gouvernement s'apprête à voter une augmentation salariale à ses ministres (passant de 159 000\$ à 218 000\$) et à son premier ministre (passant de 186 243\$ à 272 000\$). Le gouvernement rétorque qu'il s'agit d'une opération à coût nul en termes de rémunération globale et que si l'on diminue les bénéficiaires du fonds de pension des députés (le plus généreux et le plus déficitaire au Québec), on doit majorer leurs salaires pour compenser ! Le gouvernement accorde donc entièrement aux députés, aux ministres et au premier ministre ce qu'il refuse totalement aux travailleurs municipaux.

Le ministre Moreau utilise une méthode peaufinée par le gouvernement conservateur à Ottawa. Il espère bénéficier des effets immédiats d'une loi qui, des années plus tard,

risque d'être déclarée invalide par les tribunaux. Ce comportement est indigne d'un législateur.

Les coups de gueule répétés du ministre à l'endroit des policiers ne sont pas sans conséquences. Il laisse au maire de Montréal, un vrai cadeau empoisonné. D'après un récent sondage Léger réalisé auprès des policiers de Montréal à la demande de la Fraternité:

- près du tiers des policiers et policières ont songé à poursuivre leur carrière ailleurs et 29% ont songé à prendre leur retraite plus rapidement depuis l'adoption de la loi 15;
- 46% des policiers et policières ne recommanderaient pas à un finissant de l'École nationale de police de postuler au SPVM;
- 97% des policiers ne font pas confiance à l'administration Coderre pour améliorer le climat de travail au SPVM;

Tout ça dans un contexte où 81% des répondants estiment que le travail policier à Montréal est plus complexe que celui qu'ils avaient à effectuer en début de carrière et où l'on coupe les budgets et le nombre de policiers, le tout en leur demandant d'être également travailleur social et de surveiller de *nouveaux phénomènes* comme le terrorisme. Espérons que quelqu'un quelque part comprendra que nous devons sortir de ce bourbier, car nous n'atteindrons pas nos objectifs collectifs en déchirant des ententes négociées et en violant des droits constitutionnels.